

DÉTECTEUR À SCINTILLATION

FICHE N° 19

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1950-1974

Fabricant : Laboratoire de Physique Corpusculaire et Cosmologie

Domaines : Physique, Astronomie

Sous-domaines : Physique des particules, Astrophysique

Organisme : Conservatoire national des arts et métiers

Ville : Paris

Modèle :

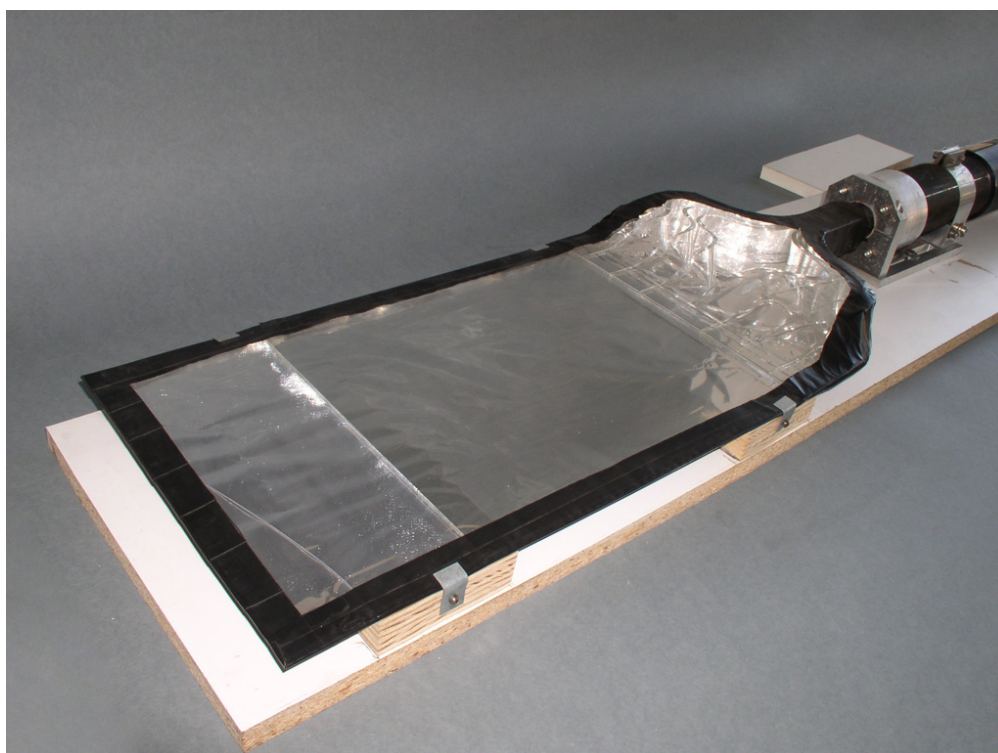
Matériaux : Polymère plastique, Bois, Ruban adhésif isolant, Verre, Composants électroniques, Aluminium

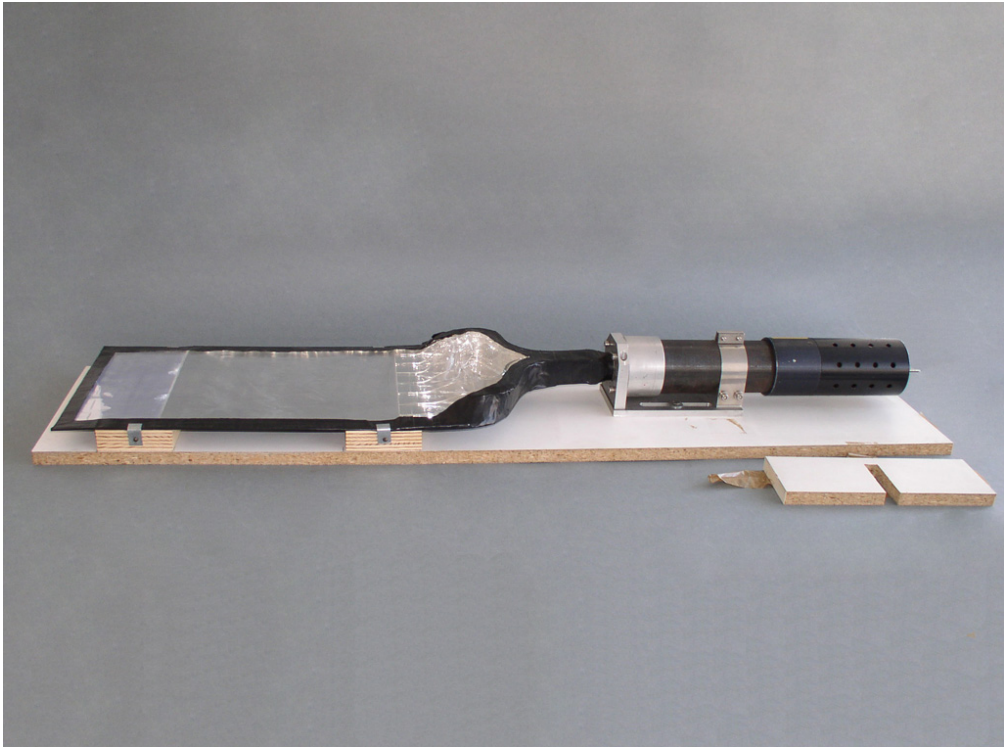
Description

Le détecteur à scintillation est composé de trois parties principales : un scintillateur (ou plaque scintillante), un guide de lumière et un photomultiplicateur. Lorsqu'une particule pénètre dans le scintillateur, ce dernier émet de la lumière, qui est en majeure partie dirigée vers le guide de lumière. Le guide conduit la lumière vers le photomultiplicateur, qui transforme ce signal lumineux en signal électrique. Le signal électrique est proportionnel au signal lumineux. La quantité de lumière produite permet de déduire l'énergie de la particule incidente.

Utilisation

Ce compteur a été utilisé au laboratoire "Physique Corpusculaire et Cosmologie" du Collège de France.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Détecteur à scintillation (Laboratoire de Physique Corpusculaire et Cosmologie), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=5331>, consulté le 2026-07-24